

**Zeitschrift:** Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau  
**Herausgeber:** Société Suisse de Numismatique = Schweizerische Numismatische Gesellschaft  
**Band:** 7 (1897)  
**Rubrik:** Médailles suisses nouvelles

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 26.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# MÉDAILLES SUISSES NOUVELLES

VII<sup>1</sup>

306. — **Médaille décernée à M. Marc Thury,  
professeur à Genève, 1897.**

La Classe d'industrie et du commerce de la Société des arts de Genève a décerné le 20 décembre 1897, sur la proposition de sa Section d'horlogerie, un diplôme et une médaille d'argent à M. Marc Thury, professeur à l'Université de Genève, pour services éminents rendus à l'horlogerie par la création de nouveaux instruments de précision, et pour ses directions concernant l'art du réglage des chronomètres, pendant plus de trente ans.

Cette médaille est frappée avec les coins Motta servant habituellement aux prix décernés par cette Société. Le champ du revers porte gravée au burin, l'inscription en neuf lignes LA CLASSE | D'INDUSTRIE  
| ET DE | COMMERCE | ET SA | SECTION D'HORLOGERIE  
| À | MARC THURY | << o 1897 — o >>

Mod. : 0,050. Argent (unique).

307. — **1<sup>er</sup> tir bisannuel du bataillon des sapeurs-  
pompiers de la Ville de Genève, 1897.**

Lég. de gauche à droite BATAILLON DES SAPEURS POMPIERS DE LA VILLE DE GENÈVE Écusson genevois sur un cartouche à volutes reposant sur un trophée formé de deux drapeaux, deux branches de laurier à gauche et de chêne à droite et de différents engins de sauvetage et armes. Le trophée est sommé d'un casque de pompier à panache ayant une hache en cimier; derrière le trophée, un soleil rayonnant. Le tout entouré d'un grènetis de perles.

<sup>1</sup> Voy. *Revue suisse de numismatique*, tome VII, p. 185.

Ṛ. Lég. de gauche à droite I<sup>ER</sup>. TIR BISANNUEL A l'exergue, en deux lignes OCTOBRE 1897 | L. JAMIN Dans le champ, une pompe à incendie à vapeur sur un terrain inégal. Au second plan, une vue de Genève avec l'île Rousseau. Le tout entouré d'un grènetis de perles.

Diam. : 0,026. Bélière. Or (unique), argent, bronze.

Médaille éditée et gravée avec l'autorisation du Comité de fête, par M. L. Jamin, notre ancien collègue. L'exemplaire unique en or a été offert au commandant du bataillon, M. le major Foudral.

### 308—320. — **Jetons des cuisines populaires de Plainpalais (Genève).**

(308) Lég. de gauche à droite CUISINES POPULAIRES en sens inverse ☆ PLAINPALAIS ☆ Dans le champ, en deux lignes VIN |  
1 LITRE

Ṛ. Semblable au droit.

Diam. : 0,029. Zinc.

(309) Même type que le n° 308, mais VIN | 1 DEC.

Diam. : 0,025. Zinc.

(310) Même type que le n° 308, mais VIN | 1/2 L

Diam. : 0,025. Laiton.

(311) Même type que le n° 308, mais VIN | 3 DEC.

Diam. : 0,025. Cuivre.

(312) Même type que le n° 308, mais VIN | 2 DEC.

Diam. : 0,025. Zinc.

Les pièces nos 308 à 312 sont sur flan rond et percées dans le champ d'un trou en forme de rectangle à extrémités arrondies inégales.

(313) Même type que le n° 308, mais en trois lignes SOUPE |  
2 LITRES | 25 C<sup>1</sup>

Diam. : 0,029. Zinc.

(314) Même type que le n° 308, mais en cinq lignes SOUPE | ou |  
LÉGUME | 2 RATIONS | 15 C

Diam. : 0,029. Zinc.

<sup>1</sup> Pour les nos 313 à 320 le C final est traversé par un trait oblique.

(315) Même type que le n° 308, mais en quatre lignes SOUPE |  
OU | LÉGUME | 10 ¢

Diam. : 0,022. Zinc.

(316) Même type que le n° 308, mais en trois lignes VIANDE |  
1 RATION | 25 ¢

Diam. : 0,022. Cuivre.

(317) Même type que le n° 308, mais en deux lignes CHOCOLAT |  
15 ¢

Diam. : 0,022. Zinc.

(318) Même type que le n° 308, mais en deux lignes PAIN | 5 ¢

Diam. : 0,022. Laiton.

Les pièces nos 313 à 318 sont sur flan octogone.

(319) Même type que le n° 308, mais en deux lignes FROMAGE |  
10 ¢

Diam. : 0,022. Cuivre.

(320) Même type que le n° 308, mais en deux lignes CAFÉ | 10 ¢

Diam. : 0,022. Zinc.

Les pièces nos 319 et 320 sont frappées sur flan octogone et percées dans le haut du flan d'un trou rond.

Ces jetons ont été frappés par notre collègue, M. J.-L. Furet, à Genève.

**321. — Jubilé de la 70<sup>me</sup> année du peintre  
Arnold Böcklin, à Munich, 1897.**

Lég. de gauche à droite DEM · EWIG · IVNGEN ~ DIE · IVGEND  
~ 16 · OCT · 1897 Buste à droite du peintre Arnold Böcklin. Signé,  
sur la tranche du buste, en lettres incuses H. KAUFMANN Le tout en-  
touré d'un grènetis de perles.

R. Géant nu assis sur un tronc d'arbre, le corps tourné à droite, la figure de trois-quarts à gauche, tenant de la main gauche un bâton recourbé et guidant, de la main droite, la main droite d'un enfant nu debout devant lui, dessinant sur une toile que l'on ne peut voir, en dehors du listel de la médaille. L'enfant tient de la main gauche, appuyée sur sa hanche, une palette rectangulaire. Au second plan, des montagnes et une forêt, devant laquelle court un homme suivi d'un chien.

Diam. : 0,060. Argent patiné. Bronze bronzé ou patiné.

Médaille gravée par M. H. Kaufmann, graveur à Munich, et éditée par le journal la *Jugend*, de Munich. Tirée à peu d'exemplaires.

Cette pièce est d'un cachet très artistique, mais essentiellement germanique. Une reproduction en a paru dans le journal la *Jugend*.

**181. — Inauguration du monument d'Adrien de Bubenberg, à Berne, 1897.**

Grâce à l'amabilité de M. W. Kaiser, à Berne, nous pouvons reproduire sur la planche XXIX cette belle médaille que nous avons décrite ci-dessus.<sup>1</sup>

**322. — 400<sup>me</sup> anniversaire à Bâle de la naissance de Hans Holbein le jeune, par Hans Frei.**

Lég. de gauche à droite · HANS HOLBEIN · 1497—1543 · Buste vêtu de trois-quarts à gauche de Holbein, la tête couverte d'un chapeau à larges bords. Dans le champ, à gauche, le monogramme de Hans Frei et à droite la signature *H. FREI SC.*

Ŕ. Lég. de gauche à droite entre deux traits · INCLYTA · † · BASILEA · Deux guerriers suisses, appuyés sur leurs hallebardes, sont debout sur une corniche unie; devant eux et appuyé contre leurs jambes, un bel écusson bâlois de forme irrégulière avec volutes et ornements. Au second plan, on aperçoit un clocher d'église et, dans le fond, de grandes montagnes. Signé, sous la corniche HANS FREI 1897

Diam. : 0,045. Argent oxydé. Bronze.

Planche XXX.

Gravée par M. Hans Frei, graveur bâlois, à Paris. Le sujet du revers est emprunté à un carton de vitrail d'Holbein le jeune.

**323. — Médaille satyrique de Jean Calvin. Restitution d'après une médaille ancienne, par M. Georges Hantz, 1897.**

Lég. de gauche à droite, coupée par le buste IOAN. CALVINVS.

<sup>1</sup> Voir n° 181, p. 493.

Buste à droite de Calvin, en pelisse et la tête couverte d'un bonnet rabattu. Dans le champ, à gauche, le monogramme GH liés (Georges Hantz) dans un cercle et en dessous un numéro variable.

R<sup>o</sup>. Scène de l'enfer représentant Calvin nu au milieu des flammes, tourmenté par deux diables nus, dont l'un brûle la bouche du supplicié avec une torche. Dans le champ, à droite, en lettres incuses FAC-SIMILÉ

| G<sup>ES</sup> HANTZ

Tout autour de la pièce, une forte bordure de feuilles de laurier.

Diam. : 0,046. Argent patiné, coulé et ciselé, 50 exemplaires. Bronze patiné, coulé et ciselé, 100 exemplaires.

Planche XXXI.

M. Georges Hantz, graveur à Genève, a restitué avec habileté cette pièce d'après une mauvaise fonte conservée au musée de Genève. Il a repris sur la fonte la gravure au ciselet, avec beaucoup d'habileté et est arrivé à rendre assez exactement l'original. Les marques de contrôle à l'avers et au revers ainsi que la bordure de laurier n'existant pas sur la pièce originale, ne permettent aucune confusion déloyale. Nous devons remercier M. Hantz de ces précautions prises contre l'indélicatesse de certains brocanteurs.

**324. — Médaille commémorative de la Convention de Genève, Société internationale de la Croix-Rouge, par M. C. Richard, à Genève, 1897.**

En guise de légende et entre deux cercles, sont placés 32 écussons ronds, séparés par des fleurons. Ces écussons contiennent les armoiries des États qui ont adhéré à la Convention de Genève, et sont classés chronologiquement à leur adhésion, en allant de gauche à droite, à partie de l'écusson de l'empire français, placé dans le haut de la médaille. Voici l'ordre : France, Suisse, Belgique, Pays-Bas, Italie, Espagne, Suède et Norvège, Danemark, Bade, Grèce, Grande-Bretagne, Mecklembourg-Schwerin, Prusse, Turquie, Wurtemberg, grand-duché de Hesse, Bavière, Autriche, Portugal, Saxe royale, Russie, États-Pontificaux, Roumanie, Perse, San Salvador, Montenegro, Serbie, Bolivie, Chili, République Argentine, Pérou, États-Unis. Dans le champ, limité par un grènetis, les armoiries de Genève, timbrées d'un soleil rayonnant ayant au centre **IHS**, surmontées d'une banderole avec la devise **POST TENEBRAS LUX** et posées sur deux branches de chêne et de laurier nouées d'un ruban. Au-dessous et en sept lignes **LE XXII AOUT**

MDCCCLXIV | FUT CONCLUE ET SIGNÉE LA | CONVENTION  
DE GENÈVE | POUR L'AMÉLIORATION DU SORT | DES MILI  
TAIRES BLESSÉS | DANS LES | ARMÉES EN CAMPAGNE Signé  
au-dessous, à droite c. r.

R. La paix, sous la figure d'un ange debout, de face, tenant de la droite une couronne de laurier et de la gauche une branche d'olivier à laquelle est attaché un drapeau. Sur le drapeau, entourant une croix à branches égales, l'inscription recourbée CONVENTION et en sens inverse DE GENÈVE Au bas, à gauche dans le fond, un vaisseau et, au premier plan, un médecin militaire sauvant des eaux un matelot blessé; à droite, un infirmier recueillant un artilleur mourant derrière une batterie. Signé à droite, vers le listel de la médaille CH. RICHARD INV. ET FECIT GENÈVE 1897.

Diam. : 0,071. Argent. Bronze.

Planche XXXII.

Médaille gravée par M. Ch. Richard, graveur à Genève. La gravure des écussons de l'avvers est un travail d'une précision remarquable, dénotant une grande habileté de burin.

Genève, 1898.

Paul-Ch. STRÉHLIN.

---



MÉDAILLE DE M. HANS FREI, DE BALE

POUR L'INAUGURATION DU MONUMENT D'ADRIEN DE BUBENBERG A BERNE, 1897

(Voir n° 181, p. 193)





MÉDAILLE DE HANS HOLBEIN

PAR M. HANS FREI, DE BALE, 1897



MÉDAILLE SATYRIQUE DE JEAN CALVIN

RESTITUTION D'UNE MÉDAILLE ANCIENNE, PAR M. GEORGES HANTZ, GRAVEUR À GENÈVE



MÉDAILLE COMMÉMORATIVE DE LA CONVENTION DE GENÈVE

(Société internationale de la Croix-Rouge)

PAR M. CH. RICHARD, GRAVEUR À GENÈVE